

Attention, nos côtes sont attaquées !

Après les tempêtes de début janvier qui ont grignoté le littoral, les risques d'érosion et de submersion marine vont être évalués.

Frédéric Mouchon | Publié le 17 janv. 2014, 07h00



Entre les falaises de craie qui s'effritent de 30 cm par an sous l'effet des intempéries et la mer qui ronge les pieds de la paroi rocheuse, la jolie station balnéaire d'Ault, dans la Somme, a perdu en un siècle deux rues situées sur les hauteurs. C'est assurément l'un des sites qui figurera sur la carte des zones à risque que va lancer le ministre de la Mer, Frédéric Cuvillier, en déplacement hier sur cette côte. Ici, plusieurs dizaines de maisons menacées par le recul de la falaise ont été détruites dans les années 1980. En novembre dernier, une partie de l'esplanade de la plage nord a été emportée par la tempête, malgré des travaux réguliers et la construction d'une digue aujourd'hui en mauvais état. En 1579, la ville avait disparu sous les flots, et une autre cité avait été reconstruite.

« Cela fait des siècles qu'on se bat contre les éléments, mais la nature reprend toujours ses droits », soupire la maire, Marthe Sueur. Comme elle, des centaines d'élus du littoral tentent de contenir l'érosion qui touche près d'un quart des côtes françaises. Une lutte à [armes](#) inégales quand les tempêtes hivernales, associées aux grandes marées, détruisent les cordons dunaires et grignotent les plages, comme elles l'ont fait au début du mois sur la côte atlantique.

Des prévisions sur près d'un siècle

Hier, c'est à Cayeux-sur-Mer, près d'Ault, que le ministre de la Mer a justifié l'élaboration d'une cartographie et d'un indicateur national des risques d'érosion et de submersion marine, avec pour chaque commune exposée une prévision de l'impact attendu dans dix, quarante et quatre-vingt-dix ans.

« Dans certains endroits, les ouvrages de protection aménagés en mer ou sur les plages (enrochements, digues...) permettront de contrer l'évolution de l'érosion mais, dans d'autres, il est préférable d'envisager un recul et d'anticiper le redéploiement de certaines zones urbanisées situées trop près des façades maritimes, explique Frédéric Cuvillier. Cette cartographie permettra aux communes de savoir si elles peuvent lutter ou si elles n'ont pas d'autre choix que de déplacer quelques maisons, de transférer des activités économiques ou l'ensemble d'un quartier. »

A Soulac-sur-Mer (Gironde), où la plage a reculé de 7 m en une nuit après les fortes houles de début janvier (infographie), l'immeuble le Signal est devenu le symbole de cette érosion inexorable. Quand elle a été construite en 1967, cette résidence de 78 logements était à 200 m du front de mer. Elle est aujourd'hui séparée de la falaise de sable de seulement 17,50 m ! Dans un courrier adressé mardi au maire et au [président](#) du conseil syndical, le [préfet](#) de Gironde, Michel Delpuech, ne laisse aucun espoir aux résidents : « L'option d'une démolition de l'immeuble paraît préférable à toute autre. »